

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Management des systèmes d'information

Université de La Rochelle

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 07/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Société, entreprises et territoires

Établissement déposant : Université de La Rochelle

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Ouvert en 2012, le master *Management des systèmes d'information* a connu une 1^{ère} évolution en 2013, avant de s'ouvrir à l'alternance en 2015. Cette formation se fixe pour objectif de former des professionnels de niveau cadre à des fonctions liées au management des organisations, spécifiquement dans le domaine de la gestion des systèmes d'information. Les diplômés ont ainsi vocation à comprendre les objectifs de gestion de l'entreprise, et à les traduire de manière intelligible pour les informaticiens.

La formation conduit à des emplois diversifiés dans des domaines tels que le conseil en systèmes d'information et organisation, la gestion d'un système d'information métier, la maîtrise d'ouvrage en système d'information, la gestion de projet de maîtrise d'ouvrage, le contrôle de gestion ou la gestion d'affaire en systèmes d'information.

Elle est dispensée en présentiel sur le site de l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de La Rochelle ; elle est proposée en formation initiale classique depuis 2012 et en alternance depuis 2015, pour un volume total de 489 heures d'enseignement sur les deux années.

Analyse

Objectifs
<p>Le master <i>Management des systèmes d'information</i> (SI) vise à former des professionnels de niveau cadre aptes à gérer l'interface entre la clientèle, le management et l'informatique. La formation propose ainsi de préparer les étudiants à exercer des métiers nécessitant une double compétence en gestion et en technologies de l'information et de la communication (TIC). Ainsi, les objectifs de cette formation présentent un réel intérêt en ce qu'elle vise à former des professionnels de niveau cadre, capables d'avoir une approche intégrée des systèmes d'information dans le management des organisations. L'intégration réussie des SI au sein des organisations est effectivement un véritable enjeu et les formations réussissant cette approche sont encore en phase de développement.</p> <p>La maquette pédagogique a été remaniée en 2013 et la formation s'est ouverte à l'alternance en 2015.</p>
Organisation
<p>La 1^{ère} année de master (M1) s'effectue dans le cadre du M1 <i>Sciences de gestion</i> ; en 2^{ème} année de master (M2), les étudiants effectuent un choix pour le parcours <i>Management des systèmes d'information</i>.</p> <p>Le M1 s'inscrit dans le parcours général du M1 <i>Sciences de gestion</i> de l'Université de La Rochelle (ULR). Les étudiants s'orientent vers le M2 en optant pour le parcours SI du M1 <i>Sciences de gestion</i>.</p>

La double compétence gestion/TIC est présente au sein des enseignements. Cependant, au regard de l'objectif d'une approche intégrée des SI appliqués au management, on peut regretter que les enseignements de management sont essentiellement centrés sur les dimensions commerciales et financières. La gestion des ressources humaines ne figure pas dans la maquette, et les systèmes d'informations ressources humaines semblent absents des enseignements. La part réservée aux enseignements professionnels et appliqués, est satisfaisante. Aucune information n'est communiquée sur le calendrier de la formation, notamment concernant les rythmes d'alternance.

Positionnement dans l'environnement

La formation est en phase avec la politique de développement de l'IAE de La Rochelle ; les formations afférentes au management des SI sont encore peu présentes en France, et le dossier ne mentionne pas de concurrence directe à cette formation dans les régions Aquitaine et Poitou-Charentes. Il reste que le dossier manque de précisions sur les formations complémentaires, sur l'articulation avec l'offre de formation en informatique, et sur la réalité des synergies avec les laboratoires de recherche et les milieux professionnels. Par ailleurs, il est assez confus sur les notions de mentions et de parcours.

Les laboratoires supports des deux disciplines centrales (management et informatique) ont des antennes sur le site rochelais, et l'offre de formation (au moins en management) semble permettre des synergies satisfaisantes.

Rien n'est indiqué dans le dossier concernant le positionnement de la formation dans l'environnement socio-économique.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est diversifiée, tant du point de vue des profils que du nombre d'intervenants participant à la formation. Elle compte, du point de vue du volume horaire des enseignements, 40 % d'enseignants-chercheurs, 19 % d'enseignants contractuels, 33 % de représentants socioprofessionnels, et 8 % de professeurs relevant de l'enseignement secondaire.

Les représentants du monde socioprofessionnel sont ainsi présents en nombre suffisant ; néanmoins, il est parfois difficile à la lecture du dossier d'apprécier l'adéquation entre les fonctions de ces intervenants et les matières enseignées car les métiers indiqués sont difficilement lisibles (formateur consultant, directeur, ...).

Des interrogations demeurent également quant au rôle central joué par un enseignant-chercheur contractuel, et quant aux modalités de fonctionnement de l'équipe pédagogique.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Le dossier est lacunaire sur ce point ; la jeunesse de la formation est invoquée pour expliquer le manque d'informations concernant le devenir des étudiants. Toutefois, y compris en matière de recrutement, peu d'éléments sont fournis ; tout juste est-il indiqué que les étudiants viennent de licence d'économie et gestion et de licence d'informatique. Sur ce point, l'absence d'analyse des flux potentiels ne permet pas d'apprécier l'attractivité de la formation.

Une information nous est donnée sur les effectifs qui sont respectivement de 6, 12, 0 et 10 étudiants sur les quatre dernières années. Rien n'est indiqué concernant l'année où aucun étudiant n'a été inscrit.

En ce qui concerne l'insertion professionnelle, quelques exemples du devenir des diplômés de 2013 (au nombre de 6) et des diplômés de 2014 (au nombre de 12) auraient permis d'apprécier le potentiel d'insertion. A propos de l'alternance, aucune donnée ne permet d'en apprécier la réalité ; par exemple, le dossier n'indique pas si l'intégralité de la promotion 2015/2016 suivait la formation en alternance.

Place de la recherche

Les données du dossier permettent d'identifier une réelle proximité entre les thèmes de recherche des laboratoires locaux et les contenus de la formation ; les formations proposées par l'IAE de La Rochelle sont adossées au laboratoire « Centre de recherche en gestion » (CEREGE, équipe d'accueil 1722) dont l'établissement principal est l'Université de Poitiers. De même, l'appartenance des enseignants-chercheurs à ces laboratoires de recherche assure un certain potentiel, ainsi que la volonté affichée (sans démarche structurée pour l'heure) du laboratoire CEREGE de développer la recherche afférente aux SI.

Toutefois, le dossier n'indique pas le nombre d'enseignants membres de l'équipe pédagogique qui sont actifs dans le cadre du CEREGE au sein d'un axe « systèmes d'information ». De même, aucun exemple ne vient appuyer la réalité de synergies recherche-enseignement. La possibilité de poursuite d'études en doctorat n'est jamais évoquée. Aucune explication ne permet de comprendre en quoi consiste le mémoire de recherche, ce qui est regrettable concernant un master.

Place de la professionnalisation
<p>Du point de vue des positions de principe, de la part des enseignants professionnels dans les enseignements, et du passage à la formule alternance en 2015, on peut dire que la formation est bien ancrée dans des logiques de professionnalisation. La place faite aux stages (formation initiale classique) va également en ce sens. Cette position est appuyée par le bureau d'aide à l'insertion professionnelle qui, du point de vue de l'ULR, propose des ateliers et des outils pour favoriser l'insertion professionnelle.</p> <p>Cependant, on peut regretter l'absence de partenariat formalisé avec des entreprises ou de soutien écrit de leur part pour la partie « formation initiale classique » de la licence professionnelle <i>E-tourisme</i>, malgré un intérêt de leur part mentionné dans le dossier et l'offre de contrats d'alternance chaque année. De même, le dossier contient très peu d'éléments permettant d'apprécier ; ce qui se fait spécifiquement au niveau du parcours en matière de professionnalisation.</p>
Place des projets et des stages
<p>Pour les étudiants qui sont inscrits dans le cadre de la formation initiale classique, deux stages sont imposés aux étudiants pour valider leur master, l'un durant le semestre 2, l'autre durant le semestre 4. La durée totale de stage est ainsi de 22 semaines sur les deux années de master.</p> <p>Le dossier manque d'éléments permettant de faire un bilan des stages, et permettant de d'apprécier les contenus et modalités pédagogiques, ainsi que les modes d'évaluation. Rien n'est indiqué concernant la composition des jurys de soutenance, ni concernant les grilles d'évaluation des périodes de stage (formation initiale classique) ou des périodes en entreprise (alternance).</p>
Place de l'international
<p>L'enseignement des langues est significativement présent dans les deux années du master. Cela se traduit par la possibilité pour les étudiants de passer le Test Of English International Certification (TOEIC) et par la nécessité de valider l'enseignement d'anglais durant leur M2 (sans compensation).</p> <p>La mobilité étudiante ne fait visiblement pas partie des priorités de l'équipe pédagogique, ce qui peut se comprendre compte tenu de l'objet de la formation. Seules sont évoquées les possibilités offertes en matière de mobilité sortante par l'ULR.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>La très faible quantité d'information sur ce point ne permet pas de porter réellement d'appréciation. Des informations sur les flux réels et potentiels, sur l'articulation avec le M1 « généraliste » (ou semestre 1 d'un master généraliste ?), sur les critères de sélection et surtout, s'agissant d'une formation naissante, sur les actions de sensibilisation entreprises auprès des publics potentiels aurait permis une réflexion plus précise.</p> <p>Les modalités de recrutement évoquent une sélection sur dossier et un entretien qualifié d'éventuel, sans plus de précision.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>L'enseignement se réalise en présentiel, au sein de l'IAE de La Rochelle. Les modalités d'utilisation des TIC ne sont pas évoquées. L'absence d'informations la plus regrettable concerne les modalités de l'alternance qui ne sont nullement détaillées.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Ici encore, les informations sont lacunaires. Une évaluation par la voie du contrôle continu intégral est évoquée, sans explication complémentaire. Le dossier ne mentionne ni le degré d'harmonisation de ce contrôle continu entre les matières, ni les critères d'évaluation, ni les modalités de contrôle.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>L'équipe pédagogique s'en remet uniquement à la faible dimension des effectifs pour assurer le suivi des compétences, qui par ailleurs ne font l'objet d'aucune tentative de description ni de formalisation. Rien n'est indiqué concernant le suivi des alternants en entreprise, ni du point de vue du tutorat universitaire et/ou professionnel ni du point de vue de l'accompagnement et du suivi de l'acquisition des compétences sur le terrain et à l'IAE.</p>

Suivi des diplômés

L'équipe pédagogique ne livre pas les éléments de connaissance et d'analyse qui lui permettent de mesurer le potentiel d'insertion professionnelle de cette formation. L'absence de recul et la non-couverture par l'enquête établissement ne peuvent pas expliquer le fait que le dossier ne présente aucune information sur le devenir professionnel des diplômés des promotions 2013 et 2014 ; cette lacune est très regrettable du point de vue de l'appréciation qui peut être faite de la capacité de la formation à insérer professionnellement ses diplômés.

L'association des anciens étudiants de l'IAE de La Rochelle (Alumni IAE La Rochelle) est évoquée comme outil de suivi du devenir des diplômés, mais rien n'indique que ce suivi puisse être formalisé et que l'équipe pédagogique puisse en tirer une information pertinente et utilisable.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le dossier comprend trop peu d'informations sur ce qui est mis en œuvre au niveau du parcours, notamment en ce qui concerne la composition et le fonctionnement du conseil de perfectionnement. Cette instance n'est d'ailleurs pas évoquée et le comité peut s'interroger sur sa tenue effective.

Concernant l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants, le taux de réponse très faible (moins de 5 %) ne permet aucune analyse propre à aboutir sur des remédiations.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Un objectif clair et une intention pédagogique bien ciblée autour d'une approche intégrée des SI dans le management des organisations.
- Une équipe pédagogique équilibrée, associant enseignants-chercheurs, enseignants et intervenants socioprofessionnels.

Points faibles :

- Une absence d'informations concernant l'existence ou le fonctionnement d'un conseil de perfectionnement.
- Un dossier lacunaire laissant penser que l'équipe pédagogique ne dispose pas des informations essentielles sur le devenir des diplômés.
- Des effectifs très faibles, tant par le passé (2012/2013 et 2013/2014) qu'aujourd'hui (2015/2016), mettant en évidence un manque d'attractivité de la formation.
- Une organisation assez peu lisible en ce qui concerne l'articulation entre le M1 « généraliste » et le M2.
- Une absence d'informations sur la mise en œuvre de l'alternance (calendrier, modalités de contrôle des connaissances, ...) malgré la mise en avant de celle-ci comme argument justifiant le maintien de ce M2.

Avis global et recommandations :

Cette formation est très récente dans sa forme actuelle. Si, globalement, l'ambition pédagogique peut se tenir (finalité et équipe pédagogique), les informations fournies par le dossier ne permettent pas de convaincre de sa pertinence et son fonctionnement, tant du point de vue des flux étudiants, que du devenir des diplômés ou du point de vue des relations avec les milieux professionnels.

Les améliorations à apporter concernent des points très divers, mais ont principalement trait à une meilleure analyse de la formation par l'équipe pédagogique. Ainsi, il convient de :

- Faire du conseil de perfectionnement un outil de pilotage, de réflexion et de remédiation, associant étudiants et professionnels.
- Renforcer et pérenniser les liens avec les partenaires économiques et les synergies avec les activités de recherche, notamment en recherchant des partenariats formalisés pour améliorer l'ancrage professionnel de ce diplôme, et favoriser le développement de l'alternance.
- Améliorer la lisibilité du dispositif d'alternance.
- Renforcer les liens avec les diplômés de manière à mieux connaître leur devenir et à rendre plus pérennes et plus denses les relations avec les milieux professionnels par leur intermédiaire,
- Clarifier le contenu de la maquette, notamment en précisant le contenu exact du M1.

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.